

Comité de scrabble
du Languedoc-Roussillon

Montpellier, le 23 mai 1997

96/97 - Circulaire n°16
A tous les licenciés du Comité Régional

Objet :

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE

(adressée aux Présidents de club, à afficher impérativement dans les clubs)

Vous êtes personnellement invité(e) à participer à l'Assemblée Générale du Comité Régional qui aura lieu :

SAMEDI 28 JUIN à 14h30

Au siège du club de Montpellier-Scrabble
(voir indications ci-jointes)

Le rapport moral et le bilan financier qui seront présentés et discutés lors de l'Assemblée Générale seront adressés à tous les Présidents de club 10 à 12 jours avant l'Assemblée Générale.

Vous voudrez bien en prendre connaissance ; vous êtes priés d'en débattre entre vous dans les clubs avant le 28 juin. Ces deux rapports feront l'objet d'un vote pour approbation. Sera également soumise au vote la désignation des membres du Conseil d'Administration autres que les Présidents de club, membres de droit (voir ci-joint liste des sortants).

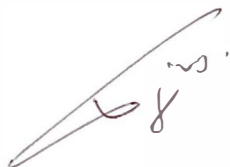
Si vous ne pouvez pas participer à l'Assemblée Générale, sachez que le Président de votre club est habilité à voter pour tous les membres absents de son club.

W
ay

Si vous désirez mandater une autre personne que le Président de votre club, il importe que vous remettiez à votre mandataire une procuration établie selon le modèle ci-joint.

Au 28 juin, en grand nombre, espérons-nous.

La Présidente



PJ :

1. Liste des membres élus sortants du Conseil d'Administration
2. Modèle de procuration
3. Explications et plan pour arriver jusqu'au club

**LISTE DES MEMBRES ELUS SORTANTS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

BAUMEL Jean-Pierre	Lunel
BEAUFILS Gérard	Castelnau le Lez
BELLANGE Francis	Montpellier
BERNADE Odette	Montpellier
BOBILLO Alain	Nîmes
CHABANON Janyne	Montpellier
ESCALLIER Christiane	Montpellier
FERNANDEZ Roberte	Alès
GAZEILLES Joëlle	Nîmes
GEORGET Pierre-Olivier	Céret
LANICOT Sylvette	Béziers
MARZULLO Gérald	Montpellier
POLET Odette	Pérols
ROYER Luce	Perpignan
THOMASSET Jean-Loup	Béziers
VERJUX Lydie	Pérols

Montpellier, le 27 mai 1997

ASSEMBLEE GENERALE

28 juin 1997

RAPPORTS MORAL et FINANCIER

=====

Les points suivants seront abordés dans ces rapports :

I. RAPPORT MORAL :

1) le point sur la vitalité du Comité régional

2) le point sur le fonctionnement et les perspectives d'avenir :

- Fonctionnement du Bureau
- Relations avec les licenciés
- Déroulement des compétitions
- Les PAP et TRAP
- La formation à l'arbitrage
- Les scolaires

II. RAPPORT FINANCIER

1) compte de fonctionnement

2) annexe détaillée

III. CONCLUSION

W 197

I - RAPPORT MORAL

(1) - LE POINT SUR LA VITALITE DU COMITÉ RÉGIONAL

1- STATISTIQUES

- 1₁) Nombre de licenciés : 587 dont: 458 seniors et jeunes
129 scolaires
- Nombre de clubs : civils : 19
scolaires : 15

- 1₂) Le point sur la progression

Progression du nombre de licenciés

ANNEE	NOMBRE TOTAL	LICENCIES	
		SENIORS ET JEUNES	LICENCIES SCOLAIRES
1994	442	375	67
1995	468	394	74
1996	541	447	94
1997	587	458	129

soit, sur 3 ans, une progression de plus de 33%, dont 50% pour les scolaires.

- 1₃) Situation au sein de la FFSc

- Nombre de licenciés : le Comité Régional se classe 7^{ème} sur 23
- Progression annuelle (entre les 2 saisons 94/95 et 95/96) :
Le Comité Régional se classe 2^{ème}, avec une augmentation de 16,7%, le taux moyen étant de 6,7%.
- Situation pour le nombre de joueurs classés :
de la 1^{ère} à la 6^{ème} série, le Comité Régional est 11^{ème}
de la 1^{ère} à la 3^{ème} série, il est 6^{ème}
ce qui confirme le niveau élevé du Comité Régional.
- Scolaires :
Nombre de licenciés : le Comité Régional est 2^{ème} sur 23
Nombre de clubs : le Comité Régional est 4^{ème}.

Ces statistiques ont tout lieu de satisfaire, il est évident que la progression ne saurait se poursuivre indéfiniment à ce rythme ; du moins y a-t-il lieu de méditer sur les moyens à mettre en œuvre pour se maintenir à ce niveau.

LV  2

2) RESULTATS OBTENUS

Championnat du Monde 1996 : 2 participants

1997 :

- Championnat de France : 18 participants
- Championnat de France vermeil : 13 participants
- Championnat de France interclubs : 2 équipes qualifiées pour la finale.

Scolaires :

- Championnat d'Académie : 95 participants (63 la saison précédente)
- Championnat de France : 14 participants

(2) – POINT SUR LE FONCTIONNEMENT, ET PERSPECTIVES D'AVENIR

1- FONCTIONNEMENT DU BUREAU

Le Bureau a tenu 4 réunions :

- Juin 1996 à Montpellier, à l'issue de l'Assemblée Générale : organisation de l'année
- Décembre 1996 à Montpellier : mise en point du fonctionnement : les compétitions, la formation à l'arbitrage, la tombola pour les scolaires.
- Mars 1997 à Maraussan : mise au point du fonctionnement
- Mai 1997 à Vichy : désignation des arbitres à l'issue de la journée à Maraussan. Préparation de l'Assemblée Générale.

Il paraît important de souligner que les membres du Bureau – qui résident aux 4 coins du Comité Régional – ont certaines fois fait le déplacement uniquement pour ce travail en commun, et de surcroît un dimanche.

Par ailleurs, en dehors des réunions, il convient de mettre l'accent sur l'important travail – pratiquement quotidien – effectué par la secrétaire, la trésorière, la présidente et PO GEORGET (en a-t-on une idée, même approximative ?).

Il ne semble pas inutile de souligner que si « ça tourne » sans heurt ni anicroche, c'est au prix d'un investissement considérable sur le plan de l'implication, de la réflexion, du travail de certains, à titre bénévole.

2 - LES RELATIONS AVEC LES LICENCIÉS

- 2₁) 17 circulaires ont été adressées aux Présidents de clubs, à répercuter sur les licenciés. Il convient d'y ajouter les consignes de début de saison, relatives aux compétitions. Une question se pose : quelle prise en considération par tous les Présidents de clubs, quel impact sur tous les licenciés ?
- 2₂) La publication de la gazette du Comité Régional

Elle avait été annoncée à l'Assemblée Générale de 1996. Le Bureau a tenu ses engagements. Nous croyons savoir que les 2 numéros déjà publiés ont été bien accueillis. Il faut bien réaliser que la vitalité de cette gazette repose sur l'implication de joueurs en nombre (occasion de remercier les quelques rares qui, en dehors des membres du Bureau, ont fourni des articles). Pour l'instant, il semble qu'on en soit aux premiers balbutiements dans le domaine de la participation ; espérons une évolution, seule condition pour que l'entreprise perdure.

Pour conclure sur ces deux premiers points du fonctionnement, il n'est pas contestable que le Bureau directeur a rempli sa mission (en espérant que les licenciés en sont conscients !). Le point sur lequel chacun est invité à réfléchir, porte sur l'implication de tous les responsables de clubs, et des licenciés, en réponse à cette action.

3 - LE DEROULEMENT DES COMPETITIONS

Il importe d'évoquer ici les compétitions qui ont soulevé quelques difficultés d'organisation

La phase III du Championnat de France (Nîmes - 2 février)

Les défections de dernier moment ont été nombreuses, ce qui s'est soldé par un déplacement excessif d'arbitres.

Le Bureau exprime toutes ses excuses à ceux qui ont eu le sentiment de s'être inutilement déplacés. Pour autant, on retrouve là l'implication réclamée de tous : chacun doit se sentir responsable et prévenir de son désistement dès que possible, quand il est encore temps de modifier l'organisation prévue.

La phase qualificative des interclubs

Le Bureau directeur en a fait le bilan, et a conscience des améliorations à apporter :

- le règlement doit être clairement porté à la connaissance de tous
- il n'est pas normal que la compétition s'achève sans que les résultats puissent être communiqués sur-le-champ.

Autant de points auxquels il sera porté remède à l'avenir.

Le Championnat de France en parties semi-rapides

Son organisation a posé un problème, en ce qui concerne la prise en charge de l'arbitrage au niveau de chaque club participant.

Compte tenu de la rapidité de l'épreuve, on demandait 1 arbitre pour 6 joueurs (1 pour 8 pour les autres compétitions). De plusieurs clubs, 2 à 3 joueurs se sont inscrits directement, sans que soit proposé le moindre arbitre. Pour finir, il faut savoir que, pour 50% des joueurs, aucun arbitre n'était prévu. C'est le club organisateur qui a dû combler cette déficience, au détriment de ses propres joueurs.


Le Championnat régional par équipes

Il ne s'agit pas là d'un problème d'organisation, mais du « serpent de mer » que constitue cette compétition, dans la mesure où on la veut jumelée à la phase qualificative des interclubs.

Le Bureau a appliqué à la lettre la décision prise en Assemblée générale 1996 sur ce point : prendre en compte les 7 meilleurs scores obtenus dans chaque club à la fin de chaque partie. Le résultat est le suivant : l'équipe Champion régional est composée de 14 joueurs !

Il est évident qu'il conviendra de débattre à nouveau sur ce point. La formule qui consiste à faire un Championnat entre clubs et non entre équipes ne semble pas rallier tous les suffrages : aux opposants de venir défendre leur point de vue en Assemblée Générale. Même dans une compétition entre clubs, la formule retenue est-elle la bonne ?

W



4 - LES PAP ET LES TRAP

- 4₁) La décision avait été prise en Assemblée générale de rédiger et comptabiliser les avertissements pour toutes les parties officielles – c'est-à-dire attributives de points – jouées dans les clubs.

Les consignes contradictoires sur ce point adressées par la FFSc pour la première semaine des Simultanés de France ont à l'évidence entraîné une certaine confusion.

Il conviendra de s'interroger en Assemblée générale sur la décision antérieure : s'y est-on conformé dans les clubs ? Que convient-il de faire à l'avenir ?

- 4₂) Les PAP fréquentées par les scolaires

Le Bureau a eu à prendre une décision sur ce point en cours d'année. Certains clubs recevant des scolaires à l'occasion des PAP, leurs présidents ont exprimé le souhait que ces jeunes ne paient pas la participation de 4F à verser au Comité régional. Pour la saison en cours, le Bureau a donné son accord. Il conviendra de se prononcer sur ce point en Assemblée générale, pour l'avenir.

5 - LA FORMATION A L'ARBITRAGE

- 5₁) Le « précis d'arbitrage » élaboré par Pierre-Olivier GEORGET représente un nombre important d'heures de travail. Pour autant, a-t-il eu, dans les clubs et pour tous les licenciés, l'impact qu'on était en droit d'en attendre !

Quant à l'interrogation de Pierre-Olivier GEORGET dans les clubs sur l'éventualité de la rédaction d'un 2^{ème} fascicule, pour faire suite au 1^{er}, elle est pratiquement restée sans réponse.

Voilà bien de quoi s'interroger sur l'implication de chacun, en écho au travail effectué par certains.

- 5₂) Une journée sur l'arbitrage a été organisée à Maraussan le 23 mars dernier. Elle a regroupé 40 participants et s'est déroulée comme la précédente : le matin, exercices et échanges, l'après-midi examen pour le diplôme, à partir du test adressé par la FFSc et élaboré sur le même principe que celui proposé par Pierre-Olivier GEORGET l'an passé. L'examen a porté sur l'arbitrage de 10 coups (et non d'une partie entière).

Pierre-Olivier GEORGET s'est déclaré très satisfait de cette 2^{ème} journée à Maraussan, où il a senti chaque participant motivé pour l'arbitrage et pour la formation en vue du diplôme.

W 7

Au terme, et après délibération du Bureau, le diplôme d'arbitre correcteur régional a été délivré à 18 des 40 participants, ce qui porte à 73 le nombre total de licenciés du Comité régional actuellement titulaires du diplôme.

Il faudra délibérer sur les modalités à mettre en place à l'avenir en ce qui concerne la formation à l'arbitrage.

6 – LA POLITIQUE EN FAVEUR DES SCOLAIRES

6₁) La promotion du scrabble scolaire

La FFSc a entrepris cette saison une vaste action de promotion dans cette direction. Le Comité régional s'est inscrit dans ce mouvement pour y participer activement. Les chiffres évoqués au début de ce rapport en témoignent avec éloquence.

Il convient de saluer l'esprit d'entreprise et la continuité dans l'effort de ceux des licenciés qui se sont impliqués dans la création et l'animation de clubs scolaires.

Le Championnat d'Académie organisé à Saint Jean Pla de Corts le 15 mars dernier, concrétise l'action menée : 95 participants, contre 63 l'année précédente !

Il importe d'ajouter les rencontres interclubs qui ont été organisées entre les clubs d'Argelès et d'Elne d'une part, entre 3 écoles primaires de Montpellier (90 participants) d'autre part.

De toute évidence, nous nous orientons, dans un avenir très prochain, vers un double Championnat d'académie : à une date les benjamins cadets et juniors, à une autre date les poussins de tout le Comité régional.

6₂) Le soutien financier

Si les scolaires coûtent cher, ils sont l'avenir du scrabble, et le Comité régional ne peut pas ne pas investir dans ce domaine. Cette politique en faveur des scolaires a toujours prévalu dans le Comité régional, elle est de plus en plus à l'ordre du jour au moment où la FFSc a mené une action sans précédent. Il ne suffit pas de susciter la création de clubs, il faut encore qu'ils fonctionnent, que les jeunes soient soutenus par les rencontres et la stimulation entre eux : à cette seule condition, ils s'accrocheront au scrabble et constitueront la relève.

W
Ouy

Pour assurer la prise en charge financière nécessaire sans grever trop lourdement le budget du Comité régional, nous avons décidé, lors de l'Assemblée générale de 1995, d'organiser une tombola au bénéfice des scolaires. Cette opération a été reconduite cette année : 1400 billets ont été distribués dans les clubs, 1012 ont été vendus (ce qui représente une importante chute dans la proportion des billets vendus, par rapport à l'année précédente).

En tout état de cause, le bénéfice net (7724 F) a permis de couvrir les frais du Championnat d'Académie et une part du déplacement pour le Championnat de France.

Pour l'avenir, une rentrée financière continue de s'imposer, d'autant plus que, le nombre de scolaires croissant, les frais augmentent (voir la perspective évoquée plus haut d'organiser 2 Championnats d'Académie distincts).

Il semble que le principe de la tombola reste le meilleur moyen d'assurer une rentrée d'argent.

Si l'Assemblée générale se prononce pour une reconduction, il faudra s'interroger sur un certain nombre de points :

- Quelles modalités pour cette tombola (mode d'affectation des billets, dotation, et tous autres points que l'imagination de chacun pourra faire apparaître)
- Quel engagement les clubs civils sont-ils résolus à prendre pour assurer le succès de l'opération ?

La Présidente

RAPPORT FINANCIER : COMITE LANGUEDOC-ROUSSILLON

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

Solde du compte au 1/06/1996		36 166,76
Mouvements débiteurs de l'exercice dont :	109 329,58	
- compétitions	43 115,00	
- scolaires	18 354,00	
- frais fonctionnement	18 704,00	
- achat matériel	2 450,00	
- aide aux joueurs	12 000,00	
- papeterie	6 800,00	
- divers	1 291,03	
- journée arbitrage Maraussan	6 615,55	
Mouvements créditeurs de l'exercice dont :		115 589,97
- licences	15 465,00	
- PAP - TRAP	18 746,00	
- compétitions	59 480,00	
- scolaires	16 370,00	
- papeterie	5 528,97	
Solde créditeur du compte au 1/06/1997	42 427,15	
TOTAUX	151 756,73	151 756,73

LM
W

56

75

M
D

RAPPORT FINANCIER : COMITE LANGUEDOC-ROUSSILLON

ANNEXE DETAILLEE DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT

RUBRIQUES	RECETTES	DEPENSES	EXCEDENT	DEFICIT
- Licences	15 465,00		15 465,00	
- PAP - TRAP	18 746,00		18 746,00	
Compétitions	59 480,00	43 115,00	16 365,00	
- E. Vermeils	6 600,00	5 280,00	1 320,00	
- Ch France phase I	7 300,00	5 900,00	1 400,00	
- Ch France phase II	11 475,00	7 790,00	3 685,00	
- Simultané mondial	5 265,00	3 580,00	1 685,00	
- E. Régionales	3 595,00		3 595,00	
- Ch France phase III	4 410,00	4 090,00	320,00	
- Finale régionale	9 315,00	7 110,00	2 205,00	
- Interclubs	8 280,00	6 545,00	1 735,00	
- Ch France ½ rapides	3 240,00	2 820,00	420,00	
Scolaires	16 370,00	18 354,00		1 984,00
- Champ. Académie		6 045,00		6 045,00
- Champ. France	6 250,00	7 913,00		1 663,00
- Aide clubs scolaires		674,00		674,00
- Dép. délégué + frais tél.		1 326,00		1 326,00
- Tombola	10 120,00	2 396,00	7 724,00	

RAPPORT FINANCIER : COMITE LANGUEDOC-ROUSSILLON
ANNEXE DETAILLEE DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT (SUITE)



RUBRIQUES	RECETTES	DEPENSES	EXCEDENT	DEFICIT
Frais fonctionnement				18 704,00
- Secrétariat		10 931,90		
- Présidente		4 824,60		
- Trésorière		1 353,50		
- Bureau		1 594,00		
- papeterie	5 528,97	6 800,00		1 271,03
Achat matériel				2 450,00
- imprimante trésorière		1 490,00		
- imprimante secrétariat		960,00		
Aide aux joueurs				12 000,00
- Ch. du monde 2 x 500		1 000,00		
- Ch. France 18 x 300		5 400,00		
- Ch. France Vermeils 13 x 200		2 600,00		
- Finale Interclubs 2 x 1500		3 000,00		
Journée arb. Maraussan				6 615,55
Divers				1 291,03
- Assurance		291,03		
- prime éloignement Céret-Perpignan		1 000,00		
TOTAUX			50 576,00	44 315,61
* Solde au 01/06/97 : 36 166,76 + 6 230,39 = 42 427,15				

- 36 166,76 dont capi-monnaies : 23 913,12 évaluées au 1/06/97 à 24 537,00

La Trésorière

III - **CONCLUSION**

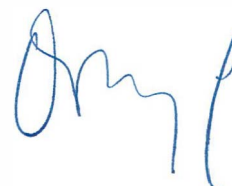
Nous espérons que la lecture des bilans et rapports aura permis à chacun des licenciés d'avoir une idée assez précise de l'activité du Comité régional, et du mouvement intense que représente le déroulement d'une année scrabblesque avec, pour la saison qui s'achève, les dominantes suivantes :

- sur le plan du fonctionnement : une action concertée et dynamique du bureau, avec, dans le domaine des compétitions, le concours efficace des clubs organisateurs.
- sur le plan du jeu :
 - une augmentation sensible du nombre de licenciés
 - un tassement de la participation à certaines compétitions fédérales et aux PAP (il est important d'en rechercher les causes)
 - des résultats individuels ou par équipes toujours en progrès : qualification en plus grand nombre aux finales des championnats de France notamment. Et, dans ce résultat, la place significative occupée par de jeunes joueurs, ce qui est porteur d'espoir pour l'avenir du Comité régional.
 - La véritable explosion du scrabble scolaire, où on a vu pulvérisés cette année tous les records de progression.
- sur le plan financier
 - l'aide importante aux clubs organisateurs de compétitions, et une revalorisation du dédommagement des arbitres
 - une aide – toujours appréciée, espérons-nous – aux joueurs qualifiés pour les finales, avec une charge financière accrue dans ce domaine, puisque le nombre de qualifiés augmente
 - un soutien important – quasiment total – aux scolaires, sans que l'équilibre financier soit mis à mal, grâce à l'organisation de la tombola
 - les investissements nécessaires au bon fonctionnement du Comité régional.
 - tout cela en réalisant encore une progression dans le chiffre du solde positif en fin de saison.

En conclusion, en se projetant sur un proche avenir, tous les licenciés savent que le Bureau a pris des engagements vis-à-vis de la FFSc : organiser à Montpellier le Championnat de France 1999. Aussi se sent-il engagé jusqu'à cette date dans la poursuite de son action.

Pour l'aider à mener à bien cette tâche, le Bureau Directeur en appelle à chaque Président de club, à chaque licencié, pour que chacun au quotidien de ce qui le concerne, soutienne l'action et surtout facilite la tâche des responsables.

La Présidente

ASSEMBLEE GENERALE DU 28 JUIN 1997
à porter à la connaissance de tous les licenciés

L'assemblée générale du Comité Languedoc-Roussillon s'est tenue à Montpellier.
La séance s'est ouverte à 14h30.

Sont représentés les clubs de :

Alès- Argelès - Béziers - Carcassonne - Castelnaud - Céret - Lunel - Montpellier -
Nîmes - Perpignan - Pérols - Vauvert - Villelongue de la Salanque -

Excusés :

Jacques LACHKAR
Huguette SANCHEZ - Marie-Lou MOLIMARD - Christian LAPRAT (la Grande
Motte)

Absents :

Les clubs de Limoux, Montpezat, Pézénas, St Chély et Sète.

Les membres du Bureau sont présents à l'exception de Jean-Loup THOMASSET,
excusé.

La Présidente du Comité, Odette BERNADE, présente à l'assemblée les nouveaux
Présidents de clubs, à savoir :

Club de Lunel :	Laurent BUNEL 59, Chemin de Provence 34400 Lunel - tel. 04 67 71 77 56
Club de Perpignan :	Jacques CALMON 26, rue Jules Michelet 66750 Saint-Cyprien - tel. 04 68 21 15 52
Club de Vauvert :	Hélène ESPUCHE Club de Scrabble Centre Robert Gourdon - rue du Coudoyir 30600 Vauvert - tel. 04 66 88 80 65
Club de Montpezat	Christophe VAUTIER 2, ruelle du Rocher 30730 Montpezat - tel : 04 06 81 18 59

Au nom de tous, elle souhaite la bienvenue à ces nouveaux Présidents.

Le Club de Céret devient le club de St Jean Pla de Corts. Les rencontres auront lieu les lundis à 14h30 et les jeudis à 20h30 dans la salle « section culturelle » La composition du Bureau reste inchangée. Le Club est ouvert toute l'année.

RAPPORT MORAL

La Gazette du Comité

Les personnes présentes ont été intéressées par la parution des deux premiers numéros.

Il est regrettable que, dans certains clubs, la distribution n'en est pas été faite avec rigueur, ce qui explique que certains joueurs ne la connaissent pas encore. Il serait judicieux que les Présidents de club notent, sur les exemplaires qu'ils reçoivent, le nom de chaque licencié, afin qu'il n'y ait aucun oubli.

Il est demandé aux licenciés d'envoyer des articles car, jusqu'à présent, ceux-ci ne sont pas très nombreux pour alimenter la Gazette.

Compétitions

Lors des compétitions, il s'avère que les arbitres sont trop nombreux (joueurs inscrits ne prévenant pas de leur défection) ou pas assez nombreux. En effet, au Championnat de France semi-rapide, il y a eu beaucoup d'inscriptions isolées, donc pas assez d'arbitres pour le nombre de joueurs présents.

Interclubs

Le Comité regrette de n'avoir pu communiquer les résultats à l'issue de cette compétition. Cette épreuve est jumelée avec le Championnat régional par équipes, et il conviendra de remédier à cette lacune afin de pouvoir annoncer simultanément les deux résultats.

Pour la saison à venir, le classement des joueurs sera fait par points, et non plus par place (décision prise par la fédération ce qui facilitera la saisie informatique). Le règlement sera affiché lors de la compétition.

Championnat régional par équipes

Le règlement stipule que cette épreuve est une compétition spécifique, mais le calendrier des compétitions étant très chargé, elle est jumelée avec les interclubs dans de nombreux Comités, dont le nôtre.

Cette année, après décision prise en assemblée générale de juin 96, les 7 meilleurs résultats de chaque club ont été relevés à la fin de chaque partie. Le club arrivé en tête (classement par points) est devenu champion régional.

Plusieurs autres formules sont proposées, et mises aux voix. Avec trois abstentions, il est décidé de reconduire cette année la même formule.

ay
24

FORMATION À L'ARBITRAGE

Il est demandé à chaque Président de club de proposer une liste de juges arbitres régionaux à adresser à la Présidente à la fin du mois d'octobre.

Pierre-Olivier GEORGET se déclare satisfait de la deuxième journée de formation. Les résultats sont convenables.

L'année précédente, l'examen avait été assez difficile. Cette année il a été basé sur la proposition de la Fédération, en assouplissant un peu la formule.

Ces journées de formation sont surtout des tests. La matinée est réservée à la révision de certains points particuliers, et l'après-midi à l'examen proprement dit. Ce sont les clubs qui doivent organiser chez eux des journées de formation. Certains joueurs sont « allergiques » à l'arbitrage, mais il faut leur faire comprendre que c'est un problème de conscience. Lorsque l'on fait des compétitions, on doit savoir arbitrer, et se préoccuper d'avoir son diplôme.

Tous les joueurs doivent être mis en condition d'arbitrage.

Les CES employés par certains clubs sont là pour aider, mais pas pour se substituer aux joueurs dans l'arbitrage.

Le Bureau du Comité régional demande s'il est opportun d'organiser une nouvelle journée de formation et d'examen pour l'arbitrage

Cette proposition est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

PAP et TRAP et SIMULTANES en CLUB

Les clubs qui accueillent des scolaires lors des PAP ne leur demandent aucune participation (exemple, le club de Lunel qui a soulevé la question en cours de saison). Le Comité propose de dispenser les clubs des 4 F de participation qui lui sont dus. A l'unanimité des personnes présentes, il est convenu d'adopter cette mesure à l'égard des licenciés de clubs scolaires, et de l'étendre à tous les moins de 18 ans.

La saison dernière, le Comité a demandé aux clubs de comptabiliser et de rédiger les avertissements pour toutes les compétitions attributives de points.

Pour les simultanés, la Fédération a envoyé un courrier qui était en contradiction avec cette règle. On ne peut pas aller contre les décisions de la Fédération, bien qu'on les déplore. Il est décidé d'envoyer un courrier pour protester contre cette mesure et réclamer de la rigueur. Il est proposé de continuer à comptabiliser et rédiger les avertissements lors des épreuves régionales, et de se conformer à la position que prendra la Fédération en ce qui concerne les épreuves nationales.

Cette proposition est adoptée avec deux voix contre.

Pour la saison prochaine, le nombre de PAP jouées dans les clubs est le suivant :

ALES	15	NÎMES	12
ARGELES	13	PERPIGNAN	14
BEZIERS	14	ST JEAN PLA DE CORTS	13
LA GRANDE MOTTE	13	VAUVERT	13
MONTPELLIER	13		

(10 parties pour les autres clubs).

Le calendrier des PAP doit parvenir avant le 15 AOUT, à :

Lydie VERJUX
4, rue des jonquilles
34470 Pérols

POLITIQUE VIS A VIS DES SCOLAIRES

L'année prochaine, le budget consacré aux scolaires sera plus important, car il y aura deux championnats d'académie distincts, un pour les poussins et l'autre pour les benjamins, cadets et juniors.

Tombola

Cette année, près de 300 billets ont été invendus (sur 1400 envoyés).

Suggestions :

- envoyer les billets dans les clubs au début de la saison à raison de 3 par licencié
- demander aux clubs d'en vendre le plus possible et en tous les cas au moins 2 par licencié
- rechercher des sponsors
- multiplier les lots

Proposition est faite de renouveler la tombola la saison prochaine. Cette proposition est adoptée à l'unanimité, avec une certaine extension de la dotation.

RAPPORT FINANCIER

Bilan financier

Le bilan de la saison fait apparaître une augmentation des licenciés, mais une légère baisse dans la participation aux compétitions, PAP et TRAP.

Dans le chapitre des dépenses, la trésorière, Luce ROYER fait remarquer que les frais de déplacement de la Présidente aux conseils d'administration de la Fédération sont maintenant à la charge du Comité.

Luce ROYER rappelle qu'elle verse aux Présidents de club l'aide aux joueurs à l'issue de la saison, et que le Comité a réglé la totalité des frais de déplacement à Maraussan pour la journée de formation à l'arbitrage.

Un seul joueur du Comité est qualifié pour le Championnat du Monde au Québec. Proposition est faite de lui allouer une aide de 2000 F. Cette question est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

Le bilan financier fait apparaître un solde confortable.

Il est proposé :

- pour les compétitions en 2 parties (l'après-midi) de verser aux arbitres « hors club » une somme de 60 F
- début octobre, la Fédération organise à Paris un Championnat des jeunes de moins de 25 ans. La participation globale est de 100 F plus le transport. Le Comité propose de participer à leur voyage. A cet effet, il est demandé aux clubs de fournir la liste de ces jeunes pour la mi-septembre à la Présidente.

Ces deux propositions sont mises aux voix et adoptées à l'unanimité.

Aucune question particulière sur ces deux rapports qui sont mis aux voix et adoptés à l'unanimité des personnes présentes.

AUTRES POINTS TRAITES

PRESSE

Scrabblorama

Plusieurs événements importants du Comité régional n'ont pas fait l'objet d'un article dans Scrabblorama la saison dernière. Janine BETSCH de St Jean Pla de Corts, se propose pour prendre en charge les publications concernant la partie sud du Comité, Christiane ESCALLIER restant responsable de la partie nord.

Midi Libre

Le journal est en grève depuis l'annonce du changement de formule. Aucune réponse n'a été faite au courrier d'Odette BERNADE depuis l'annonce de ce changement.

Une lettre de relance sera envoyée mi octobre. Il faut que chaque lecteur réagisse, afin que cette rubrique ne disparaisse pas.

Odette BERNADE réclame toujours des parties jouées en club.

Elles sont à adresser à : Odette BERNADE
5, rue Paul de Rouville
34000 Montpellier.

POUR LA SAISON A VENIR :

Deux envois de licences aux dates suivantes : 15 octobre et 15 décembre.
Les envois postérieurs seront faits au fur et à mesure.

NOUVELLES DE LA FÉDÉRATION

Licences, compétitions : aucun changement dans les tarifs.
Les Bureaux de la Fédération déménagent courant du mois d'Août.

Certaines modifications ont été faites dans le règlement intérieur. Les Comités régionaux sont maintenant membres de droit de la Fédération et le Président de la Fédération membre de droit de chaque Comité régional.

Des statuts types concernant les Comités régionaux sont en préparation.

Règlement concernant les compétitions :

- Interclubs :
 - classement aux points et non plus aux places
 - modifications concernant les séries :4A : 5 points - 4B : 4 points.
 - points de performance : 1/6 pour chaque partie
- Qualification Vermeils : attribution de PP coefficient 1/2
- Finale du Championnat de France : open supprimé, mais de 550 à 600 participants prévus au Championnat lui-même, soit une augmentation notable des qualifiés.

DESIGNATION DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Après appel à candidatures, les membres du Conseil d'administration élus à l'unanimité sont les suivants :

Alès	Roberte FERNANDEZ
Argelès	Simone DEQUIDT
Béziers	Sylvette LANICOT
Béziers	Jean-Loup THOMASSET
St Jean Pla de Corts	Pierre Olivier GEORGET
Lunel	Jean-Pierre BAUMEL
Castelnau	Gérard BEAUFILS
Montpellier	Francis BELLANGE
Montpellier	Odette BERNADE
Montpellier	Janyne CHABANON
Montpellier	Christiane ESCALLIER
Montpellier	Christophe VIGROUX
Nîmes	Alain BOBILLO
Nîmes	Joëlle GAZEILLES
Pérols	Odette POLET
Pérols	Lydie VERJUX
Perpignan	Luce ROYER

CONSEIL D'ADMINISTRATION du 28 juin 1997

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CLUBS	PRESIDENTS	MEMBRES ELUS
Alès	Huguette SANCHEZ	Robertte FERNANDEZ
Argelès	Liliane LEGRAIN	Simone DEQUIDT
Béziers	David ALLEN	Sylvette LANICOT Jean-Loup THOMASSET
Carcassonne	Flavie TOUCHET	
Castelnau le Lez	Marie-Lou MOLIMARD	Gérard BEAUFILS
St Jean Pla de Corts	Janine BETSCH	Pierre Olivier GEORGET
La Grande Motte	Christian LAPRAT	
Limoux	Guy GAUTRAN	
Lunel	Laurent BUNEL	Jean-Pierre BAUMEL
Montpellier	Stéphane MALINOWSKI	Francis BELLANGE Odette BERNADE Janyne CHABANON Christiane ESCALLIER Christophe VIGROUX
Montpezat	Christophe VAUTIER	
Nîmes	Jean MAZARS	Joëlle GAZEILLES Alain BOBILLO
Pérols	Roland VANLITSEBURG	Odette POLET Lydie VERJUX
Perpignan	Jacques CALMON	Luce ROYER
Pézénas	Micheline BOINEAU	
St Chély d'Apcher	Lucienne VIALA	
Sète	Suzanne BARDY PICOTIN	
Vauvert	Hélène ESPUCHE	
Villelongue la Salanque	Gilbert VAVDIN	

Délégué scolaire : Pierre-Olivier GEORGET

2) ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU

Jean-Pierre BAUMEL
Odette BERNADE
Janine BETSCH
Joëlle GAZEILLES
Pierre-Olivier GEORGET

Sylvette LANICOT
Luce ROYER
Lydie VERJUX
Christophe VIGROUX

Alain BOBILLO et Jean-Loup THOMASSET quittent le Bureau avec les remerciements de tous pour le travail accompli.
Bienvenue à Christophe VIGROUX, et bravo pour le « coup de jeune » qu'il donne ainsi au Bureau.

3) CALENDRIER DES COMPÉTITIONS

Vous trouverez ci-joint le calendrier des manifestations.

DIVERS

Joëlle GAZEILLES, de Nîmes, désire connaître les tarifs des cotisations pratiqués par les clubs.

ALES	170 F avec licence
ARGELES	220 F avec licence PAP : 8F et 15F
BEZIERS	180 F avec licence PAP : 10 F
CARCASSONNE	100 F + licence + 3F droit de table
CASTELNAU	90 F(maison des jeunes) + 120 F + licence PAP : 12 F
LUNEL	150 F + licence
MONTPELLIER	360 F avec licence
NÎMES	40 F + licence + 6 F droit de table
PEROLS	130 F + licence PAP : 12 F
PERPIGNAN	80 F + licence + 7F droit de table PAP : 14 F
ST JEAN PLA DE CORTS	180 F avec licence + 5F et 8F de droit de table PAP : 10F et 15F
VAUVERT	100 F + licence
VILLELONGUE	100 F + licence

A 18h30, l'ordre du jour étant épuisé, les personnes présentes sont conviées à l'apéritif offert par le Comité.

Juillet 1997